

CONTRÔLE SUR PIECES DE LA RESIDENCE LOUIS ROPERT

Janvier 2025

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_01	1 - Gouvernance	Prescription_01	Faire figurer les dates de validité du projet d'établissement et mettre en place une consultation du CVS sur le projet d'établissement afin de se mettre en conformité avec l'article L311-8 du CASF.	6 mois	Projet d'établissement
Ecart_02	1 - Gouvernance	Prescription_02	Veiller à respecter les dispositions réglementaires (article D311-5 du CASF) applicables depuis le 1er janvier 2023 issues du décret n°2022-688 du 25 avril 2022 en matière de composition du conseil de la vie sociale.	12 mois	Décision instituant le CVS
Ecart_03	1 - Gouvernance	Prescription_03	Soumettre le règlement de fonctionnement aux instances représentatives du personnel et au CVS afin de le mettre en conformité avec la réglementation (article R311-33 du CASF).	6 mois	Règlement de fonctionnement

Remarque_01	1 - Gouvernance	Recommandation_01	Elaborer un document précisant les délégations accordées au directeur		
Remarque_02	1 - Gouvernance	Recommandation_02	Mettre en place un suivi du projet d'établissement en prenant en compte les recommandations de l'HAS/ANESM de décembre 2009 portant sur l'élaboration, la rédaction et l'animation du projet d'établissement ou de service.		
Remarque_03	1 - Gouvernance	Recommandation_03	Organiser de manière efficiente la bonne diffusion et la mise en œuvre des décisions prises par la direction auprès du personnel dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS « La bientraitance : définitions et repères pour la mise en œuvre – juillet 2008 ».		
Remarque_04	1 - Gouvernance	Recommandation_04	Proposer à l'infirmière coordinatrice un parcours de formation d'encadrement.		
Remarque_05	2 -Ressources Humaines	Recommandation_05	Mettre en place un compagnonnage pour les nouveaux arrivants.		
Remarque_06	2 -Ressources Humaines	Recommandation_06	Elaborer un plan de continuité d'activité		
Remarque_07	3 - Gestion des risques	Recommandation_07	Mettre en place un dispositif d'analyse des pratiques professionnelles au sein de l'établissement dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM/HAS.		

560009425_CCAS PLOUAY